

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Batiment 2 Bas Planty sur la commune principale de l'AIOT Bas Planty 17700 ST GEORGES DU BOIS.

La référence de votre dossier est A-2-S2XKVVH7I et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 05/12/2022 à 17h30 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- nicolas.boyer@mandschamboy.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- 0681304508@orange.fr (pour rappel, déclarant)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne physique

Sexe : **Masculin**

Date de naissance : ~~24/08/1977~~

N° SIRET **43929805000014**

Nom : **AUDUBERTEAU**

Prénom : **YANN**

Adresse électronique : ~~0681801502@orange.fr~~

Téléphone portable : **+(33) 0681801502**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

193 rue de la mouette

17700

17700 ST GEORGES DU BOIS

[Adresse électronique d'échange avec l'administration](#)

Adresse électronique : ludovic.coget@amc.charenteagri.fr

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Batiment 2 Bas Planty**

Description des activités :

Sur la parcelle en projet au lieu dit "Bas Planty", il n'y a pas de construction aujourd'hui. Monsieur AUDUBERTEAU exploite un atelier de poules pondeuses plein air présent sur la commune de Saint Georges du Bois. Le premier bâtiment est présent sur le siège de l'exploitation au 193 rue de la Moutte pour une capacité d'élevage de 2970 places de poules pondeuses, un second est présent au lieu dit Bas Planty pour une capacité d'élevage de 3888 places de poules pondeuses et un troisième est présent au lieu dit Fief du petit bois pour une capacité d'élevage de 900 places de poules pondeuses. Au total, l'exploitation compte aujourd'hui 7758 places de poules pondeuses plein air. Télédéclaration Chambre d'agriculture de la Charente Maritime - COGET Ludovic - 05 46 50 45 00

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Bas Planty

17700 ST GEORGES DU BOIS

X : 412580

Y : 6569577

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Construction d'un bâtiment avicole de 3888 places pour l'élevage de poules pondeuses et de dix hangars pour abri des poules pondeuses à l'intérieur du parcours

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2111	2	Elevage de volailles	Nombre d'emplacements 11646 AE	Nombre d'emplacements 3888 AE	D

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

AUDUBERTEAU YANN_ICPE1.jpg

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

AUDUBERTEAU YANN_ICPE2.jpg